

## Dans l'intérêt de la nouvelle Région Normandie et des Normands, Rouen doit être respectée.

Dans un état d'esprit constructif, nous avons été soucieux de laisser au nouvel exécutif régional le temps nécessaire à la maturation de ses premières orientations pour l'organisation de la nouvelle Normandie. Nous savons combien le sujet est complexe et sensible. Le Conseil régional de Normandie a la formidable chance d'incarner un territoire dont le destin épouse l'Histoire, une force économique, touristique, culturelle qui ne demande qu'à s'épanouir, à condition de savoir rassembler ce territoire riche de sa diversité. Dans cette construction, comme nous l'écrivions le 15 décembre, les symboles comptent, l'organisation concrète de l'action publique et les conditions de son efficacité également. Or aujourd'hui, sur ces deux niveaux, nous sommes inquiets.

Depuis quatre mois en effet, on assiste à la mise en place d'une Normandie déséquilibrée. Qu'il s'agisse de l'implantation de la nouvelle agence économique régionale et de ses outils, des éléments rendus publics du futur organigramme de la Région, des déclarations publiques dans de nombreux domaines (il y a quelque temps sur l'organisation des sports, plus récemment sur la contractualisation avec les territoires), le rôle et la place de la Métropole de Rouen sont niés.

Ces déséquilibres mettent directement en cause l'efficacité des futurs services de la région car ils méconnaissent la réalité régionale, et notamment l'importance démographique et économique de la Métropole Rouen Normandie, qui est, avec ses 500 000 habitants, la seule Métropole de la grande Région. À l'heure où nous devrions travailler à la convergence de l'action publique des collectivités au service du développement de la Normandie, cette approche risque au contraire de limiter l'effet d'entraînement du premier bassin d'emploi régional, représentant le 1/4 des emplois normands (290 000 emplois à l'échelle du bassin de vie). Elle est pour de nombreux acteurs économiques de la Métropole, mais aussi acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, du sport, de la culture, un très mauvais signal, contraire à l'intérêt général du territoire.

L'orientation qui se dessine laisse craindre que les engagements pris publiquement au sujet de la répartition équilibrée des services de la Région et des agents régionaux ne soient pas tenus. Des inquiétudes s'expriment à ce sujet de plus en plus nettement chez les personnels et parmi les élus, y compris ceux de la sensibilité de la nouvelle majorité. Nous les partageons.

Il est encore temps de corriger cette orientation.

C'est pourquoi nous demandons que le projet d'organigramme diffusé soit corrigé de façon à garantir réellement le maintien des emplois et du service public à Rouen, à l'instar de l'État qui a veillé à l'adaptation et à l'équilibre de la répartition des différentes administrations déconcentrées entre Rouen et Caen. C'est une condition indispensable à l'efficacité du travail quotidien des services de la Région avec les services de l'État.

Nous demandons que les modalités d'organisation et d'implantation de l'Agence de Développement pour la Normandie (ADN) soient impérativement modifiées pour garantir aux entreprises du premier pôle d'emploi de Normandie un accès efficace aux services et aux interlocuteurs dont elles ont besoin.

Nous demandons que la résolution unique qui sera soumise au Conseil le 26 mai prochain, et qui devra décider notamment de l'emplacement de l'Hôtel de Région ainsi que des lieux de réunion de l'assemblée régionale et du CESER, propose une répartition équilibrée entre Caen et Rouen des organes de décision du Conseil Régional et de leurs lieux de réunion. Si, conformément à ses engagements de campagne, Hervé Morin entend proposer que l'Hôtel de Région soit situé à Caen, il est nécessaire, par souci d'équilibre, que Rouen accueille autant de réunions de l'assemblée régionale et du CESER que Caen.

Après quatre mois à la Présidence de la nouvelle Région, il appartient à Hervé Morin de prendre ses responsabilités. De la même manière qu'il n'y aura pas de Métropole forte sans Région forte, il n'y aura pas de Région forte sans Métropole forte. Ne pas reconnaître l'importance du premier pôle démographique et économique de Normandie, c'est, tout simplement, jouer contre le développement et le rayonnement de la Normandie.

**Yvon ROBERT**, Maire de Rouen, Premier Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie

**Frédéric SANCHEZ**, Président de la Métropole Rouen Normandie, Conseiller régional de Normandie